

Master en logopédie

ULB

ULB

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION

Table des matières

1. Les enseignements

Programme

Horaire et présences

2. Les stages

Où et quand ?

Comment trouver un lieu de stage ?

Places disponibles

Modalités administratives

TPFP

Evaluation des stages

3. Le TPR et le mémoire

4. Des PAE et des jurys

5. Bon à savoir

Personnes ressources

Où trouver les informations utiles ?

Comment communiquer avec nous ?

6. Après le master

1. Les enseignements



Programme – bloc 1

Cours	ECTS	Quadri	Titulaire	TP
Langage écrit: méthodes d'examen & clinique logopédique	5	Q1	Nathalie THOMAS	Caroline DEOM & Angélique SPYROPOULOS
Langage oral: méthodes d'examen & clinique logopédique	5	Q1	Nathalie THOMAS	Angélique SPYROPOULOS & Auriane DE PIERPONT
Troubles des habiletés numériques: méthode d'examen & clinique logopédique	5	Q1	Amandine VAN RINSVELD	Ingrid HOONHORST
Troubles de la communication dans le développement atypique	5	Q1	Nathalie THOMAS	Christel REGAERT & Angélique SPYROPOULOS
Surdit��: ��valuation, d��veloppement du langage & clinique logop��dique	5	Q1	Pauline VAN DER STRATEN + Maxime NIESEN	Elodie CROISEAUX
Aphasiologie	5	Q1	Stefanie KEULEN	Agn��s BRISON & Lucile ARNAUD
Phoniatry et troubles de la voix	5	Q1	Ang��lique REMACLE	Caroline DEOM
Pr��-m��moire (travail personnel de recherche)	5	Q1-Q2		
Stage I en logop��die + TP de formation professionnelle	15	Q2	Ingrid HOONHORST + Agn��s BRISON + Auriane DE PIERPONT + Ang��lique SPYROPOULOS	

+ 1 cours    option



FACULT   DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'  DUCATION
ET LOGOP  DIE

Programme – bloc 2

Cours	ECTS	Quadri	Titulaire	TP
Perception multi-modale de la parole et traitement cognitivo-linguistique	5	Q2	Cécile COLIN	
Intervention logopédique chez les personnes âgées	5	Q1	Muriel VANDENBERGHE	
Cliniques logopédiques spécialisées chez l'enfant	5	Q1	Pauline VAN DER STRATEN	Elodie CROISEAUX + Ingrid HOONHORST
Questions actuelles de logopédie	5	Q2	Cécile COLIN	
Mémoire	15	Q1-Q2		
Stage II en logopédie + TP de formation professionnelle	15	Q1-Q2	Lucile ARNAUD + Caroline DEOM + Dominique VAN HERSTRAETEN	

+ 2 cours à option

Programme – options

Cours	ECTS	Quadr i	Titulaire	Intervenants
Apprentissage et modélisation	5	Q2	Irene COGLIATI DEZZA	
Neuropsychologie clinique du développement	5	Q1	Simon BAIJOT + Charline URBAIN	
Introduction à la rééducation neuropsychologique	5	Q1	Hichem SLAMA	
Psychophysiology & neuroimagerie	5	Q2	Alison MARY + Irene COGLIATI DEZZA	
Sommeil & cognition	5	Q2	Charline URBAIN	
Questions approfondies de psychologie du langage	5	Q2	Hélène LAFONTAINE	
Codage visuo-manuel de la parole: langue française parlée complete (deadline 26/09)	5	Q2	Cécile COLIN	ALPC Belgique
Langue des signes de Belgique Francophone (deadline 16/09)	5	Q1	Axelle CALCUS	Ayden DELIEUX
Méthodologie de la recherche & statistiques	5	Q1	Julie BERTELS	Grégory COLLET
!!! Sémantique & pragmatique (LTC)	5	Q2	Philippe DE BRABANTER	
Biologische psychologie II functies (VUB)	5	Q1	Kris BRAETENS	
Actuele maatschappelijke uitdagingen (VUB)	5	Q2	Christophe VANROELEN	

Pénalités orthographiques

- Rapport: -0.5 point par faute (orthographe ou grammaire), max -2 points à l'UE
- Examen écrit: -1 point à partir de 3 fautes (orthographe ou grammaire), à l'UE. Pas de pénalité si < 3 fautes, pas de majoration de la pénalité si > 3 fautes
- Si la note de l'UE est constituée à la fois d'un rapport et d'une examen écrit, l'étudiant·e risque une pénalité maximale de -3 points.
- Ceci ne concerne pas MDLF

Horaire et présences

Bloc 1

- Q1: cours et TP (tous les jours !)
 - Q2: stage + TPFP
- + TPR + 1 cours "option"

Bloc 2

- Q1: stage + TPFP + cours (cours obligatoires le jeudi)
 - Q2: (stage + TPFP) cours (cours obligatoires le jeudi)
- + Mémoire & 2 cours "options"

Présence obligatoire aux TPs et TPFP.

Absence injustifiée => -1 par absence; -2 pour les TPFP (à la note de l'UE!)



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET LOGOPÉDIE

Options LfPC & Langue des signes

Priorité aux étudiant.e.s qui font leur stage dans le domaine de la surdité

LfPC:

- Si intéressées, envoyer une courte lettre de motivation à Mme Cécile COLIN (cecile.colin@ulb.be) avant le 02/10 à 16h

Langue des signes

- Si intéressées, envoyer une courte lettre de motivation à Mme Axelle CALCUS (axelle.calcus@ulb.be) avant le 16/09 à 16h

! Premier cours jeudi 17/09, à 17h (LS)

Inscriptions aux TP

A partir de cette année, les inscriptions aux TP se feront sur l'UV (sauf pour LOGO5001 – Méthodologie de la recherche et statistiques)

- Sur l'UV: page intitulée « TP MA1 logopédie », accessible à partir du lundi 14 septembre PM. Dans la rubrique « horaire global des TP de MA1 logopédie »: aperçu des horaires des TP
 - Toujours vérifier les horaires dans TimeEdit !
- Inscriptions: du mardi 15/09 à 20h jusqu'au mercredi 30/09 à 12h
 - Si pas encore inscrit·es, patientez un peu. Si toujours pas inscrit·es le merc 16/09, contactez le secrétariat: logo.psyel@ulb.be



Inscriptions aux TP

Certains TP sont organisés par séries, d'autres par groupes:

- Par série: LOGOE4001 – LOGOE4002 – LOGOE4006 – LOGOE4007 – LOGOE4018
 - 4 séries de 18 places
- Par groupe: LOGOE4005 – LOGOE4004
 - 3 séries de 24 places

Vous devez impérativement vous inscrire dans la **même série**/le **même groupe** pour tous les TP !

Inscriptions aux TP

Certificats médicaux et justificatifs d'absence

- Une rubrique sur cette même page vous permet de déposer vos certificats médicaux ou justificatifs d'absence pour les TP pour lesquels vous vous êtes inscrit·es sur l'UV.
- Déposez votre certificat/justificatif, dans les 48h

Accompagnement des EBS

- L'Université s'engage à mettre tout en œuvre, tenant compte des ressources disponibles et dans les limites d'aménagements raisonnables, afin de permettre aux étudiant·es l'accès aux études sans discrimination aucune, tout en maintenant le niveau d'exigence garant de la valeur des diplômes qu'elle délivre.
- En fonction de sa situation, l'étudiant·e peut se voir attribuer le statut d'étudiant·e à besoins spécifiques (EBS) afin de bénéficier de mesures particulières pour un accès aux études supérieures.
 - Chaque statut est pris en charge par un service différent auquel se référer en fonction de la situation
- Le statut d'étudiant à besoins spécifiques (EBS) est octroyé par une Commission d'experts qui reconnaît le statut sur base d'un dossier complet. Grâce à ce statut, les Facultés peuvent dès lors mettre en place des aménagements raisonnables tout en garantissant la qualité de la formation. Chaque faculté dispose de référents EBS pour guider et accompagner les étudiants.



Accompagnement des EBS

- En Situation de Handicap : présentant une situation de handicap, un trouble d'apprentissage ou une maladie invalidante .
Ce statut concerne les étudiants pouvant présenter un handicap moteur, une déficience visuelle et/ou auditive, un trouble de l'apprentissage, un TDA/H, une maladie invalidante temporaire ou permanente, des troubles psychiques objectivés,...
- Étudiants Aidants proches
Grâce à ce statut, les facultés peuvent mettre en place des aménagements raisonnables tout en garantissant la qualité de leur formation.
- Étudiants Sportifs de haut niveau
- Etudiants entrepreneurs
- Etudiants artistes de haut niveau
- Etudiants incarcérés
- Personnes enceintes, (futurs) jeunes parents

Accompagnement des EBS

- Étudiants en situation de handicap / maladie invalidante / trouble / déficience ([EBS - ESH](#))
- Étudiants Sportifs de haut niveau (EBS - SHN): [ULB sports](#)
- Étudiants Entrepreneurs (EBS - EE): ebs.entrepreneurs@ulb.be
- Étudiants Artistes de haut niveau (EBS - AHN): ebs.artistes@ulb.be
- Personnes enceintes, (futur·es) jeunes parents: ebs.parents@ulb.be
- Étudiants futurs parents ayant besoin d'une place à la Crèche de l'ULB et/ou pour inscrire vos enfants à l'ULB le mercredi après-midi et/ou durant les vacances scolaires:
 - Solbosch: creche.solbosch@ulb.be
 - Erasme: erasme.ulb.be
- Étudiants aidants proches : ebs.aidantsproches@ulb.be
- Étudiants membres du Conseil des étudiants: Bureau des étudiants administrateurs: bea@ulb.be
- <https://www.ulb.be/fr/aides-services-et-accompagnement/accompagnement-des-etudiants-a-besoin-specifique>



<https://evalens.ulb.ac.be>



Participez à l'enquête EPE

ÉVALUATION  DES
PROGRAMMES PAR
LES ÉTUDIANT·ES

Votre retour sur le programme d'études compte :

**dites-nous ce qui a bien fonctionné et ce qui
pourrait être amélioré !**



1I. Les stages et TPFP



Où et quand ?



Institutions de santé
Enseignement spécial
Centres spécialisés et pratique en libéral

2 stages de 300 à 400h, dans des **domaines différents**:

- MA bloc 1: Q2 et uniquement Q2! Pas de dérogation possible.
Février → mai/juin (possibilité de déborder un peu, mais attention deadline délibés 1ère session autour du 15 juin)
- MA bloc 2: Q1, avec possibilité d'étaler sur toute l'année (pas de stage au Q2 seulement, sauf situation particulière, par ex 2 stages pendant le bloc 2)

Pas de stages en juillet – août !

Où et quand ?



Laboratoire de recherche

300 à 400h

- Uniquement pour les étudiantes qui sont déjà porteuses d'un BA en logopédie en Belgique (Marie HAPS, vinci)
- Liste des propositions de stages:
https://universitelibrebruxelles-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/wim_gevers_ulb_be/EeUyhL32WnFDvK_Dp67MFYkBB8XMCpl3mKkMJkbMc_5tHw

Pas de stages en juillet – août !



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET LOGOPÉDIE

Comment trouver un lieu de stage ?

Voir liste agréée (intranet uniquement:
<https://monpsy.ulb.be/pages/stage.php>)

Pour les étudiant.e.s qui nous rejoignent directement en master: pas possible d'accéder à l'intranet tant que pas d'inscription

Priorité aux stages repris dans la base de données !

Impérativement en Belgique



Comment postuler ?

Pour écrire votre lettre de motivation, pensez à ces éléments :

- présentez-vous et informez le.s responsable.s de stage sur la durée du stage (+ nombre d'heures) et sa période
- exposez votre cursus et ses forces (observation d'un enfant en BA2, mini-stage d'observation en BA3, cours avec travaux pratiques lors du 1er quadrimestre de MA1,... à adapter évidemment selon votre parcours)
- si vous avez une mini-expérience professionnelle, mentionnez-la !
- renseignez-vous sur le lieu de stage (école, hôpital, cabinet indépendant,...), son organisation et ses valeurs et orientez votre lettre en fonction ! → pas de « lettre-type » ! + aussi sur ROI s'il existe (cf. neutralité e.g.)
- attention à l'envoi de courriers avec des fautes d'orthographe, d'intitulé « Madame » alors que c'est « Monsieur », ...
- mettez en avant vos centres d'intérêt, votre curiosité (dans le domaine de la logopédie, psychologie, neuropsychologie) et vos qualités. Les responsables de stage sont à la recherche d'enthousiasme et de pro-activité ...
- commencez à chercher dès maintenant votre stage 2 si ce n'est déjà fait



Comment postuler ?

« Je ne trouve pas sur logostages ... »

Sortez de votre zone de confort géographique

Chercher hors liste ?

Si endroit hors liste : soumettre une demande au comité des stages (en écrivant à stages.logo@ulb.be) → CV* maître de stage, contraintes liées au stage, type de population, d'activités.

Condition sine qua non pour MDS potentiel.le : avoir 2 ans d'expérience professionnelle au minimum si diplôme de MA et 5 si diplôme de BA (on regarde aussi le dynamisme du CV ...)
Quand nous refusons un lieu hors liste, c'est TOUJOURS avec l'intérêt de l'étudiant.e à l'esprit !

FAITES-NOUS CONFIANCE !!!

Conseil : journal de bord → garder la trace des candidatures et des réponses

* Méfiance si MDS ne veut pas donner de CV ou si traite un nombre très très large de pathologies



Places de stage disponibles

Voir Teams (LOGO-5003_202627)

 CALCUS Axelle 06/07 09:52

Place de stage MA1

Bonjour [LOGO-E5003_202526](#),

Les MDS à Alexandre Herlin (enseignement spécialisé : TSA, TDL et déficience intellectuelle Type7, Type2) sont encore à la recherche d'un-e stagiaire **MA1** pour l'année prochaine.

Voici leur contact:

fmoreau@spfb.edu.brussels et imonsanto@spfb.edu.brussels.

 Reply

 CALCUS Axelle 09/07 09:51

Place stage MA2

Bonjour [LOGO-E5003_202526](#),

Il reste toujours une place de stage disponible au CRFA du CHU Tivoli.

Cette place est disponible au premier quadrimestre de l'année académique 2026-2027.

Il s'agit d'un stage de spécialisation en neurodéveloppement. Le Centre de Revalidation fonctionnelle ambulatoire (CRFA): accueille une population d'enfants âgés de 4 à 12 ans. Les domaines rééducation concernent : le TSA, la déficience intellectuelle, le TDL + dyspraxie, le TDA-H, le retard global de développement, la grande prématurité, les syndromes génétiques.

 CALCUS Axelle 27/08 15:22 Edited

Place de stage MA2

Bonjour [LOGO-E5003_202526](#)

Pour information, Mme Alice Waroquier peut encore accueillir un.e étudiant en stage cette année. Elle travaille 3 jours/semaine à l'hôpital Saint-Luc (mardi, mercredi et jeudi), principalement avec des patients présentant un TND et/ou un TAP. Mme Waroquier travaille notamment beaucoup avec la CAA. Si le développement atypique vous intéresse et que vous êtes toujours à la recherche d'un stage, n'hésitez pas à la contacter !

alice.waroquier@saintluc.uclouvain.be / +32 493 75 69 47





FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET LOGOPÉDIE

Offre de jobiste

Une famille habitant proche du campus du Solbosch recherche un.e étudiant.e en logopédie pour s'occuper de leur garçon de 5 ans et demi le mercredi après-midi ou le jeudi soir. C'est un enfant qui présente un TDL et qui pourrait ainsi bénéficier de vos savoirs fraîchement acquis dans ce domaine ! Si vous êtes intéressé.e, contactez Ingrid Hoonhorst.

Ingrid.hoonhorst@ulb.be



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET LOGOPÉDIE

Modalités administratives

Prévenir les autres lieux de stage auxquels vous avez postulé si vous vous engagez ailleurs (savoir-vivre vis-à-vis des MDS et des étudiant.es qui cherchent encore)

Conseil : annoncez vos absences prévisibles AVANT le début du stage et la signature de la convention (les congés de l'institution, ex scolaires, ne doivent pas forcément être encodés)

Compléter et signer la convention de stage (disponible sur l'intranet) dès que possible (avant semaine tampon d'automne !!!)

→ Précisez les dates de début et fin (visez large)

→ Plusieurs adresses peuvent être encodées

« promoteur » à indiquer pour stage 1 = en attente; pour le stage 2, ce sera la personne qui vous a suivi.e en MA1 (cf vérification que les deux stages sont bien dans des domaines différents)

Aucun stage ne peut commencer tant que la convention n'est pas signée!

Modalités administratives

Remarques:

- le lieu de stage DOIT signer avant l'ULB
- certains lieux ont leur propre convention, l'ULB peut la signer, mais il faut que la convention de l'ULB soit aussi signée
- si changement d'horaire ou d'adresse, ou ... un avenant est possible (voir avec votre chargée de TFP)
- En cas de problème avec la convention électronique, contactez le pôle master (après avoir lu le mode d'emploi sur l'intranet!)



Spécificités logopédie

Sélection de 2 stages dans des **domaines différents** (cf. agrément – décision décrétable, non facultaire): voir supplément au carnet de stage (pathologies vues à entourer); ce document sera à remettre complété en fin d'année à votre chargée de TPFP une fois que vous aurez votre stage 2. Vous le remettrez en même temps que votre carnet de stage complété du stage 1.

Supplément au carnet de stage : voir intranet

- Pathologies vues
- Comptes-rendus des entretiens avec chargée de TPFP
- Auto-évaluations

Pour le stage 1 : **pré-requis** (voir annexe 2 de la convention) à cocher par le ou la MDS (puis à recocher par vous sur la convention électronique). Deux maximum parmi les cours obligatoires du Q1; si pas de pré-requis, l'annexe 2 doit quand même être signée par le ou la MDS pour prise de connaissance.

Si vous échouez un des pré-requis, ne contactez pas votre MDS; nous nous en occupons.



Récapitulatif des documents utiles

Tous les documents sont sur l'intranet (onglet stages).

Dans la rubrique générale, en haut à droite de l'écran

→ Mode d'emploi pour remplir la convention

→ Documents relatifs à la surveillance de la santé

Dans la rubrique « logopédie »

- Outil de recherche des lieux de stage
- La convention (avec l'annexe 2)
- L'outil pour les groupes de TPFP (on vous expliquera lors de la 1ère séance)
- Dans la partie documents : le vade mecum (!!!), les slides de la séance d'info
stages BA3-PC, le supplément au carnet de stage (feuille pour l'agrément + auto-évaluations + compte-rendu des entretiens individuels avec chargée de TPFP)

Des **questions**
sur la **Faculté**
ou vos **études**?



Avant toute
chose, consultez
notre **FAQ**

Cet espace intranet est propre à la **Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation** et mis à la disposition de tous ses membres, tant étudiant.e.s que collaboratrices et collaborateurs. Il est personnalisé en fonction du profil de l'utilisateur et accessible via la combinaison du ULBID et du mot de passe QuidAM. Chacun.e pourra y retrouver, dans un espace protégé, les informations et ressources nécessaires à son travail et/ou son cursus au sein de notre Faculté.

Stages

Les **stages** sont organisés dans le cadre des différentes finalités et spécialisations de la Faculté qui fixent chacune certaines règles spécifiques de fonctionnement. Des Travaux Pratiques de Formation Professionnelle (TP) Faculté des étudiants stagiaires. La participation à ces activités est obligatoire.

Tant les études du **Master en Sciences psychologiques**, du **Master en Sciences de l'éducation** que du **Master en Logopédie** comportent l'obligation de réaliser deux stages dans des milieux professionnels ou de recherche. Chacun de ces stages est d'une durée minimale de 300 heures et maximale de 400 heures. En fonction de la Finalité choisie, certaines spécificités sont d'application. Vous devez donc consulter les informations stages dans la filière qui vous intéresse en plus des informations générales.

Dans les Masters en Sciences psychologiques, le premier stage s'effectue au second quadrimestre de la 1ère année du Master et le second stage au premier quadrimestre de la 2ème année du Master. **Dans le Master en logopédie**, le premier stage s'effectue au second quadrimestre de la 1ère année du Master et le second stage au premier quadrimestre ou étalé sur les deux quadrimestres de la 2ème année du Master. **Dans le Master en Sciences de l'éducation** les deux stages s'effectuent lors de la 2ème année du Master.

Vous trouverez les informations concernant la surveillance de santé des stagiaires ainsi que le formulaire via le bouton documents en haut à droite de cette page.

Deux modes d'emploi (un à destination des étudiants en LOGOPEDIE, et un autre à destination des étudiants en PSYCHOLOGIE ET SCIENCES DE L'EDUCATION) est disponible via le bouton « documents » en haut à droite de cette page.

Neuropsychologie et développement cognitif



Convention

Chercher un stage

Supervision

Psychologie clinique et psychopathologie



Convention

Chercher un stage

Supervision

Psychologie sociale et interculturelle



Convention

Psychologie du Travail, économique et des Organisations



Convention

Sciences de l'éducation



Convention

Logopédie



Convention

Chercher un stage

Supervision

Les TPFP

- Travaux pratiques de formation professionnelle
- Première séance le 14 décembre 2026 de 16 à 18h, H1301
- Les TPFP sont assurés par une équipe de professionnelles expérimentées dans l'encadrement des stages (30h par stage, entre 15 et 20 étudiant.e.s par groupe)
- Savoir-faire et savoir-être
- Encadrement individuel et contacts avec les lieux de stage
- Remarque: toute inscription aux TPFP via l'intranet sera effacée avant le lancement des inscriptions en décembre 2026

Les TPFP

- Responsables: Lucile Arnaud, Agnès Brison, Caroline Déom, Angélique Spyropoulos, Indrid Hoonhorst, Dominique Van Herstraeten, Auriane De Pierpont
- **Participation obligatoire** (le lieu de stage doit impérativement vous libérer pour y assister si l'horaire tombe malencontreusement un jour de stage)
- Pour le premier TPFP: avoir votre carnet (y compris supplément au carnet de stage) avec un exemplaire de la convention, le tout agrafé et placé dans une farde – PAS DE FEUILLES VOLANTES !



Evaluation des stages

- La note finale intègre l'avis des MDS, le rapport de stage (travail de tutorat) et votre participation aux TPFP
- Votre note = décision collégiale, non négociable !
- **Attention à l'orthographe dans les rapports de stage (pénalités!)**
- ... et de manière générale dans tous vos travaux !

Bon à savoir

- Imprégnez-vous du vade mecum des étudiant.e.s, disponible sur l'intranet
- Ce vade-mecum est divisé en 4 parties:
 - Partie 1: à faire/savoir avant le stage (les présentes slides)
 - Partie 2: le savoir-faire
 - Partie 3: le savoir-être
 - Partie 4: réflexivité et auto-évaluation
- Veillez à garder une copie de votre carnet et de ses annexes pour vos deux stages (cf par ex demande d'équivalence en France)
- PS: nous ne sommes pas compétentes pour vous renseigner sur les exigences de la France à cet égard; seules les autorités françaises le sont

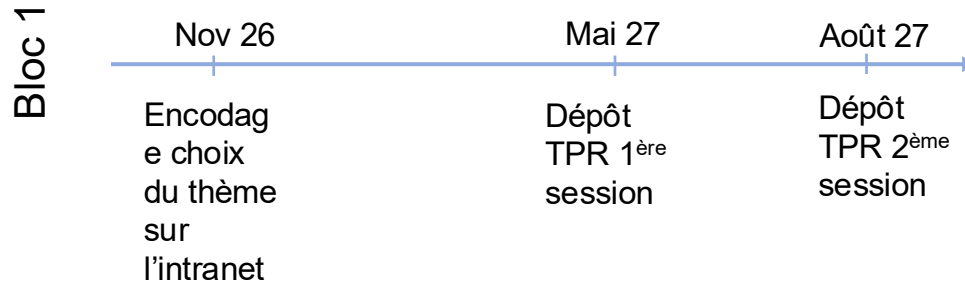
1II. Le TPM & le mémoire



Le TPM

TPM = travail préparatoire au mémoire

- 2026-27: nouvelle procédure d'attribution du TPM, gérée via MaFac
- TPM: pré-requis indiscutable au mémoire. Si note < 10 → pas de mémoire à votre PAE l'année suivante. Conseil: éviter de le remettre (pour la 1^{ère} fois) en 2^{ème} session.
- Possibilité de faire le TPM en binôme (à discuter avec promoteur/rice)
- Consulter les Guides du TPM et du mémoire sur l'intranet.



Le TPM

Nouvelle plateforme sur l'intranet :

- Tous·tes les étudiant·es ont accès à l'ensemble des propositions via la plateforme
- Vous exprimez 7 préférences, classées par ordre
- Un système informatique réalise ensuite l'attribution en tenant compte de vos préférences et des contraintes de la Faculté.

Le TPM

Vos 7 choix: 3 règles à respecter

1. Un premier choix obligatoirement dans votre filière ;
2. Au moins deux filières différentes représentées parmi vos 7 choix ;
3. Au moins trois promoteur·rices différent·es.

Possibilité de soumettre une proposition de sujet libre à un·e promoteur·rice

Possibilité d'encoder ses choix en solo ou en binôme (toujours le même binôme pour les 7 choix)

Le TPM

- Dates à retenir :
 - À partir du 5 octobre: accès à la plateforme et consultation des thèmes proposés.
 - Avant le 9 octobre 2026 : Les étudiant·es qui n'ont pas validé leur TPM en 2025-2026 conservent par défaut leur thème de TPM. S'ils ou elles souhaitent le changer, il faut l'indiquer dans la plateforme avant le 9 octobre 2026.
 - Du 15 octobre au 16 novembre 2026 : encodage de vos sept choix préférés, classés par ordre de préférence.

Le TPM

15 octobre ≠ course au premier arrivé !

La date à laquelle vous encodez vos 7 choix n'a aucune incidence sur l'attribution.

- Prenez le temps de consulter les propositions, de lire la littérature, de participer aux séances d'information et de réfléchir à votre classement.
 - Ouvrez la « fiche de contact » du/de la promoteur·rice sur la plateforme pour y découvrir les modalités d'encadrement et attentes, les modalités de contact et éventuelles séances d'information

Le TPM

Séminaires d'accompagnement

- ***Assistantes : Laura Perichon et Caroline Dermeau***
- ***Coordinatrice : Gaétane Deliens***

Objectifs :

- Transmettre des savoirs génériques utiles à la réalisation du TPM et du mémoire
- Travailler des compétences génériques utiles à la réalisation du TPM et du mémoire
- Autonomiser les étudiant·es dans leur travail de recherche
- Compléter la supervision reçue de la part des promoteur·rices

Le TPM

Séminaires d'accompagnement

- Les aspects administratifs du TPM (comment encoder ses choix sur la plateforme, comment rédiger une proposition de sujet libre, ...)
- La gestion de projet (quels outils de gestion de projet peuvent aider dans la réalisation du TPM et du mémoire, ...)
- La recherche bibliographique (comment trouver des textes pertinents, comment lire des articles scientifiques, ...)
- La rédaction scientifique (comment rédige-t-on un travail scientifique, quelles règles de style respecter, ...)

Le TPM

Séminaires d'accompagnement

- Les aspects administratifs du TPM (comment encoder ses choix sur la plateforme, comment rédiger une proposition de sujet libre, ...)
- La gestion de projet (quels outils de gestion de projet peuvent aider dans la réalisation du TPM et du mémoire, ...)
- La recherche bibliographique (comment trouver des textes pertinents, comment lire des articles scientifiques, ...)
- La rédaction scientifique (comment rédige-t-on un travail scientifique, quelles règles de style respecter, ...)

Le TPM

Séminaires d'accompagnement

- Chaque série comprend 6 séances au premier et 6 séances au second quadrimestre, au rythme d'une séance toutes les deux semaines pour un total de 24 heures sur l'ensemble de l'année académique

→ Toutes les informations vont seront communiquées par mail et sur l'Université Virtuelle – page du cours LOGO-E500

Le mémoire

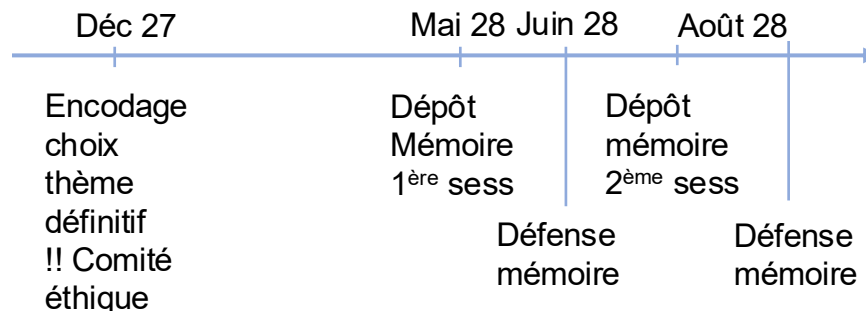
Mémoire = travail de recherche qui vise à faire avancer l'état des connaissances, et qui vous entraînera à développer une démarche de réflexion scientifique (au bloc 2)

- Possibilité de réaliser son mémoire en binôme (voir convention à signer sur l'intranet)
- Pas de mémoire au PAE si échec au TPM ou si encore cours de BA à valider (même ailleurs)

Bon à savoir:

- Nous ne nous immisçons pas dans vos relations avec vos promoteurs/rices
- Votre promoteur/rice sait mieux que nous ce qu'il convient de faire vis-à-vis du comité éthique
- Nous n'avons aucune responsabilité dans l'acceptation ou non d'un thème (pas de "commission mémoire logo")

Bloc 2



1V. Des PAE et des jurys



Remarque préliminaire

- Nous ne nous immisçons dans aucune décision de collègue ou de jury
- E.g. 9 au mémoire → nous ne pouvons rien y faire
- E.g. 8 dans x et 9 dans y → est-ce que cela va passer ? ... patience, la délibéré arrive

Ce que nous pouvons vous communiquer

- Si mémoire et/ou stage < 10 → pas de « déficit acceptable »
 - Réussite TPM = pré-requis au mémoire ; si TPR < 10 → pas de « déficit acceptable »
 - Si cours de BA encore à valider (même ailleurs) → pas d'accès au mémoire
 - Si MDLF non validé → pas d'accès aux stages
- Si vous avez encore des cours de BA à valider, ils doivent être votre **PRIORITE ABSOLUE** cette année



Que se passe-t-il si ...

1/ Je viens de BA3 (ou de PC) et je n'ai pas acquis 45 crédits : pas d'inscription possible en MA

2/ Je viens de BA3 et il me reste 5, 10 ou 15 crédits à valider → PAS DE STAGE
Le PAE (60 ECTS) est éventuellement rempli par des cours/options qui ne sont pas associés à des TP

3/ Je viens de PC et il me reste 5, 10 ou 15 crédits à valider → comme le PC fait partie du master, vos crédits sont reportés sur votre PAE de master qui ne peut excéder 60 crédits → on refait le PAE

- si 5 crédits à refaire de PC → on enlève l'option du bloc 1 à votre PAE
- si 10 crédits → on enlève l'option + un cours qui ne serait pas pré-requis à votre stage (contacter Axelle Calcus dans ce cas de figure !!!)
- si 15 crédits → on enlève le stage

Si vous réussissez votre bloc 1, vous aurez le PAE typique du bloc 2 l'année suivante + le solde de votre PAE du bloc 1, donc maximum 75 crédits (en dernière année, le PAE ne peut excéder 75 crédits !)



Attention: si parmi les credits à valider, il reste MDLF

→ Pour ceux et celles qui viennent de BA3 : nous refaisons votre PAE en enlevant le stage. A la place, vous aurez les 2 options du bloc 2 et LOGOE5006

(il n'y a plus d'épreuve dispensatoire en décembre)

→ Pour ceux et celles qui viennent de PC :

- Si seulement MDLF raté → on enlève le stage et pour combler les 10 crédits restants, on met les 2 options du bloc 2
- Si MDLF + autre cours → on enlève le stage et pour combler les 5 crédits restants, on met 1 option du bloc 2
- Si MDLF + 2 autres cours → on enlève le stage



4/ Je suis dans les conditions pour accéder au stage 1, mais je n'ai pas de stage → signalez-le au plus tard fin janvier 2024 et nous refferons votre PAE ; on enlève le stage et on met à la place les 2 options du bloc 2 et LOGOE5006; ainsi, vous aurez vos deux stages au PAE du bloc 2 et si tout va bien, vous terminez votre master en 2 ans

5/ J'étais dans les conditions pour accéder au stage 1 mais lors des examens de janvier, j'ai échoué un des cours pré-requis par mon ou ma MDS (cf annexe 2) → nous refaisons votre PAE comme dans le cas 4

Dans tous les cas de figure, si vous ne souhaitez pas qu'on remplace les crédits du stage par des cours (car vous êtes par ex déjà bien assez occupé.e), signalez-le et on laissera votre PAE tel quel. Simplement, vous aurez une NDP pour le stage.

Constitution des PAE

- Ne nous contactez pas (ni nous, ni le secrétariat) pour des questions de PAE avant que ceux-ci soient constitués. Le secrétariat fait au plus vite mais doit confectionner + de 5000 PAE alors qu'il n'y a qu'un WE entre la délibéré et la rentrée
- Une fois que ceux-ci sont constitués et que vous détectez un problème (pas un desiderata personnel !), contactez ma.psyel@ulb.be
- Rq: Pour les personnes qui viennent de PC et qui entrent en MA1, le cours LOGO E 5001 peut apparaître automatiquement dans votre PAE → dans ce cas, contactez le secrétariat des master (cas 2021-2022).

V. Infos utiles



Les personnes ressources

- **Patricia SCHEEN – Véronique LEGAT**, secrétariat facultaire MA
 - Horaires, choix des cours à option, horaires d'examens
 - ma.psyel@ulb.be (toujours utiliser cette adresse, uniquement cette adresse)
 - 02/650.32.68
- **Catherine DE BEER**, secrétariat enseignement logo-neuro
 - Gestion des groupes de TP, des inscriptions aux examens oraux
 - logo.psyel@ulb.be
 - 02/650.54.62
- **Virginie BORGUET**
 - Gestion de la testothèque logo-neuro
 - virginie.borguet@ulb.be

Les personnes ressources

- **Axelle CALCUS**, Prof & coordinatrice de la filière logopédie
 - Responsable académique du programme & des stages
 - axelle.calcus@ulb.be
- **Benoît Bolliandi & Véronique Van Brusselen**
 - Responsable administratif des stages et des enseignements spécifiques logo
 - Stages.logo@ulb.be
- **Cécile COLIN**, Professeure
 - Présidente du jury des MA (+ programme complémentaire)
 - Cecile.colin@ulb.be

+ le BePsyEL et vos déléguées !



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET LOGOPÉDIE

Où trouver les informations?

- Intranet de la fac

- Thèmes des mémoires

- Toutes les informations relatives aux stages (lien vers la liste des lieux de stage, carnet de stage, vade mecum des étudiant.es, supplément au carnet de stage)

- Les coordonnées des enseignant.es, la localisation des bureaux, ...

- Echéancier !

- Les FAQ : <https://monpsy.ulb.be/apps/faq/>

- TimeEdit (les horaires) : Suivre le lien à partir du site de la fac ou de « MonULB »

- Université virtuelle (documents liés aux cours et TPs): uv.ulb.ac.be (pas accès tant que inscription pas finalisée)

- Valves : les informations officielles vont sont communiquées via votre adresse ulb.be et via « MonULB »

- RGE et lignes de conduite (intranet)

- <https://psycho.ulb.be/journees-accueil-fac-2025> (slides d'ajd)



Comment communiquer avec nous?

Utiliser **impérativement votre messagerie ULB** pour communiquer avec nous et avec les secrétariats (et consultez-la souvent !) → sinon, risque ++ de ne pas recevoir de réponse

Pas de teams pour des demandes individuelles, nous ne répondrons pas

Si mail → commencez par vous présenter (« je suis étudiante en ... »)

Nous utiliserons le canal teams « stage 1 » pour faire des annonces liées aux stages (ex nouveau lieu)

Good to know : l'équipe enseignante se connaît bien, s'entend bien et se parle souvent ...



Comment communiquer avec A. Calcus?

Pour les prochaines années, l'essentiel de mon emploi du temps tourne autour de mes activités de recherche (supervision de thèses, conférences, contribution à des articles scientifiques). Je ne consacre donc pas tout mon temps à gérer les stages de logopédie.

Je reçois vos mails et je les traite tous, dès que j'en ai le temps – ou dès que j'ai reçu les informations dont j'avais besoin pour y répondre. Inutile de me harceler, même via plusieurs canaux – ça ne fera que me ralentir.

Pour les demandes de stage hors liste, comptez entre 1 et 2 semaines pour avoir une réponse (plus en période de congés)

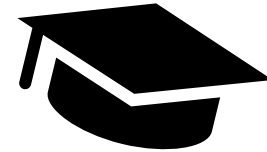
Je ne suis pas joignable pendant les congés de Noël, de Pâques, et entre le 1er juillet et le 15 août.

Par pitié, faites attention à l'orthographe de mon nom de famille – même si c'est votre correcteur orthographique qui fait l'erreur



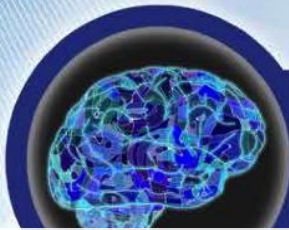
VI. Après le master





- Une thèse ?
- Un autre master ? Pour la filière Neuropsychologie & développement cognitif → contacter Prof Julie BERTELS
- Vous avez un poste directement ? Félicitations ! Restons en contact :)

les systèmes
oloc aux facteu
nent phonologi
end à se diffuse
qui n'offraient
a naissance



Bienvenue !

ULB



ULB

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION**